

CHEVAUX LÉGERS – LIGHT HORSES
CHEVAUX LÉGERS RÈGLEMENTS
Toutes les entrées DOIVENT être reçues AVANT le 25 juillet.

1. Les entrées de chevaux légères peuvent être complétées sur Expo Assist ou par e-mail. La preuve d'assurance pour les exposants et les cavaliers doit accompagner les entrées. Les chevaux doivent être entrés sous le nom indiqué sur le certificat Coggins. Les inscriptions doivent être reçues avant minuit le 25 juillet.
2. 1 exposant par cheval - plusieurs cavaliers dans les catégories d'âge différentes est autorisés.
3. Le comité se réserve le droit de demander une preuve de propriété du cheval ou du droit d'usage avant d'accepter les inscriptions.
4. La priorité sera donnée aux exposants de l'année précédente. En raison des restrictions d'espace, le comité se réserve le droit de limiter les augmentations du nombre d'animaux exposés par un exposant par rapport à l'année précédente.
5. Preuve de l'assurance et de Coggins doit être présenté AVANT le déchargement de tout animal.
6. L'assurance doit également être montrée lors de la prise en charge des numéros
7. Assurance: A) assurance agricole/maison ou B) Cheval Quebec sera acceptée. Si A) Preuve signée par la compagnie d'assurance de 1 000 000\$ d'assurance de responsabilité spécifiquement pour l'Exposition Cookshire 2025 est nécessaire. Si B) Cheval Quebec - chaque personne qui gère le cheval doit être un membre.
8. Le test de Coggins originale datée dans les 24 mois - le 7 Août (Sauf pour des poulains de moins de 6 mois accompagnant leur mère) doit être présenté avant le déchargement.
9. Nous suivons les règlements de Cheval Quebec pour le concours équestre. Tous les jeunes de 18 ans et moins doivent porter un casque approuvé.
10. Chaque cheval (ou poney) inscrit doit avoir un numéro - \$8.00 par numéro.
11. Toute personne apportant un campeur doit être remplie de l'enregistrer sur Assist Expo ou par e-mail à cookshirelighthorse@hotmail.ca. Les terrains de camping sont 18 x 34. Nous ferons un effort pour accueillir des campeurs plus grands ailleurs sur le terrain, mais nous ne pouvons pas promettre de le faire. Pas de campeurs avant midi mercredi et ne doit être parti avant minuit mardi.
12. Les chevaux doivent être amenés entre 12h et 22h mercredi et 8H30 et 22h jeudi. Tous les chevaux doivent être à leurs places respectives de 22h00 jeudi soir.
 1. Veuillez indiquer votre temps d'arrivée ciblé si possible.
 - 1.1. Mercredi 12-6
 - 1.2. Mercredi 6-10
 - 1.3. Jeudi 8h30 - 12
 - 1.4. Jeudi 12 – 6
 - 1.5. Jeudi 6 - 10
13. Une photocopie de la carte d'assurance maladie peut est exigée comme preuve d'âge pour jeunes 18 ans et moins.
14. Tous les exposants doivent se procurer une laissez-passer. Tous les membres de votre famille, exposants et non exposants entrant sur le terrain d'exposition doivent se procurer une laissez-passer.
15. Tout exposant ou un concurrent affichant mauvais esprit sportif envers les autres peut être invité à quitter l'exposition et ne sera pas invité à revenir pour une période de 3 ans pour la première infraction.

16. Les classes Stake, y compris versatilité, doit être payé lors de l'obtention de votre numéro. Veuillez noter que la versatilité est ouverte aux chevaux de plaisir uniquement.
 17. Tous les étalons doivent être enregistrés.
 18. Etriers sont nécessaires pour les classes mener en main et les cavaliers ne sont pas admissibles à d'autre classe d'équitation à l'exception de au pas et au trot qui peut participer au sacs musicales.
 19. Les classes de drapeau, sauvetage, et changer de cavalier sont pour adulte (19 et plus) seulement.
 20. Inscriptions pour sauvetage, et changer de cavalier fermer jeudi soir à 22 h. Aucune entrée supplémentaire pour ce cours ne sera acceptée après cette heure
 21. Aucune entrée croisée de poney ou de cheval dans aucune classe.
 22. Tout cheval ou poney que coups de pied doit mettre un ruban rouge à la queue.
 23. Dans le cas où il n'y aurait pas de compétition dans une classe, les juges devront utiliser leur discrétion si l'article exhibé est digne de récompenses, c'est-à-dire d'un premier, d'un second ou d'un troisième prix ou même d'aucun prix. Cette règle s'applique à toutes les classes. Lorsque des prix sont retenus, les juges sont priés d'en donner les raisons.
 24. Du au nombre limité d'enclos, les poulains jusqu'à l'âge d'un an devront peut-être participer sur une base journalière donc être à leur remorque. Ce seront les seuls animaux autorisés à quitter le terrain d'expo avant 17 heures dimanche.
 25. Les exposants recevront tous les prix en argent et il sera de leur responsabilité de payer les cavaliers.
 26. Tous les chevaux enregistrés, doivent être amenés et présentés l'exposition. Les annulations faites avant le 8 août ne nécessitent pas un certificat de vétérinaire.
 27. La classe gymkhana les gens doivent porter un linge western approprié et le cheval doit être équipé en équipement western.
 28. Une personne ne peut s'inscrire à plus d'une catégorie soit gymkhana, plaisance, par contre il a exception aux jeux d'oeuf et cuillère, trail et sacs musicale.
 29. Un poney doit rester en classe poney et ne peut être transféré à des classes chevaux s'il a été inscrit pendant 2 ans minimum en classes de poney
 30. Aucun cheval ne doit être monté au-delà du centre MacAulay à moins d'aller en classe devant la grande estrade.
 31. Ne pas faire courir les chevaux devant les campeurs.
 32. Les règles de conseil d'administration stipulent que les exposants doivent nettoyer leurs étals. Si vous ne nettoyez pas tous les stands qui vous sont attribués avant 9 h le lundi, l'exposant sera interdit d'exposer l'année suivante.
 33. Tous les animaux doivent rester dans leur box jusqu'à 17 h dimanche. Tout exposant partant avant 17h sera interdit d'exposer l'année suivante.
 34. Les exposants qui ont manqué 2 années consécutives seront renvoyés sur la liste d'attente si/quand ils choisissent d'envoyer à nouveau des inscriptions.
 35. Pas de boissons dans le ready ring.
 36. Pour des raisons de sécurité, l'alcool et l'équitation ne seront pas tolérés.
 37. Il n'y a pas de stationnement dans la zone des chevaux légers après 23h jeudi. Vous pouvez monter et décharger votre voiture mais celle-ci doit ensuite être remise au parking exposants.
- *** Gardez cette liste de classe pour l'exposition.

**Envoyez toutes les inscriptions des chevaux légers à:
cookshirelighthorse@hotmail.ca
819-578-3609 après 18h**

**CHEVAUX LÉGERS RÈGLEMENTS/ LIGHT HORSE RULES
Toutes les entrées DOIVENT être reçues AVANT le 25 juillet/ All entries MUST BE
RECEIVED BEFORE July 25th**

1. The light horse entries can be completed on Assist Expo or by e-mail. Proof of insurance for exhibitor and riders must accompany entries. Horses must be entered under the name shown on the Coggins certificate. Entries must be received by midnight July 25th
2. 1 exhibitor per horse – multiple riders in different age categories allowed
3. The committee reserves the right to request proof of ownership of the horse or right of use before accepting entries.
4. Priority will be given to exhibitors from the previous year. Due to space restrictions, the committee reserves the right to limit increases in the number of animals exhibited by an exhibitor from the previous year
5. Coggins must be shown BEFORE unloading any animal.
6. Insurance must also be shown when picking up numbers.
7. Insurance: A) Farm/ House insurance or B) Cheval Quebec will be accepted. If A) Signed Proof from the insurance company of \$1 000 000 liability insurance specifically for the Cookshire Fair 2025 is required. If B) Cheval Quebec – each person who handles the horse must be a member.
8. The original Coggins test dated within 24 months of August 7 (Except for foals under 6 months accompanying their mother) must be shown before unloading.
9. The show will run under Cheval Quebec rules. All youth 18 and under must wear a proper helmet.
10. Each horse (or pony) must have a number - \$8.00 per number.
11. Anyone bringing a camper must fill either register it on assist expo or by email to cookshirelighthorse@hotmail.ca. Camper spots are 18 x 34. We will make an effort to accommodate larger campers elsewhere on the grounds, but cannot promise to do so. No campers before noon Wednesday, and must be gone by midnight Tuesday.
12. Horses must be brought between noon and 10pm Wednesday and 8:30 a.m and 10:00 p.m. Thursday. All horses must be in their respective places by 10:00 p.m. Thursday night.
 - I. Please indicate your targeted time of arrival if possible.
 - II. Wednesday 12 – 6
 - III. Wednesday 6 – 10
 - IV. Thursday 8:30 - 12
 - V. Thursday 12 – 6
 - VI. Thursday 6 – 10
13. Photocopy of Medicare card may be required to show proof of age.

14. All members of exhibitor's family/non exhibitors entering fairgrounds with you must also purchase a pass.
15. Any exhibitor or competitor displaying poor sportsmanship toward others or non-compliance to any of the rules may be asked to leave the fair and will not be invited back for period of 3 years for first offense.
16. **The stake classes, including Versatility, must be paid when obtaining your number. Please note that Versatility is open to pleasure horses only.
17. All stallions must be registered.
18. Stirrups are required for leadline class and riders are not eligible for other riding classes with the exception of walk-trot riders who can participate in leadline musical sacks.
19. Flag class, change riders, and pick-up are for adults (19 and over) only.
20. Entries for pick-up and change rider close Thursday night at 10 p.m. No additional entries for that class will be accepted after that time.
21. No cross entry of pony or horse in any classes.
22. Any horse or pony that kicks must put a red ribbon in the tail.
23. Any horse or pony that kicks must put a red ribbon in the tail.
24. Due to the limited number of stalls, halter horses, foals and yearlings will not be guaranteed a stall. They will be allowed to show from their trailer during the day Friday. These will be the only animals allowed to leave the fairgrounds before 5 p.m. Sunday.
25. The exhibitor will be paid all prize money and it will be their responsibility to pay riders.
26. All horses registered, must be brought and shown at the fair. Cancellations made before Aug 8th do not require a vet certificate.
27. Gymkhana classes must show in proper western attire and tack.
28. No cross entries between gymkhana and pleasure horses with the exception of egg and spoon, trail, and musical sack classes.
29. A pony that has been shown as a pony cannot switch to horse class if ridden as a pony for more than 2 years.
30. No horses are to be ridden beyond the MacAulay Center unless going to a class in front of the grandstand.
31. No running the horses back and forth in front of the campers
32. Fairboard rules state that exhibitors must clean their stalls. Failure to clean all (including tack) stalls assigned to you by 9 a.m. Monday, will result in the exhibitor being prohibited from exhibiting the following year.
33. All animals must remain in their stall until 5 p.m. Sunday. Any exhibitor leaving before 5 p.m. will be prohibited from exhibiting the following year.
34. Exhibitors who have missed 2 consecutive years will be returned to the waiting list if/when the choose to send entries again.
35. No beverages in the ready ring.
36. For safety reasons drinking and riding will not be tolerated.

37. There is ABSOLUTELY no parking in the light horse area as of 11 p.m Thursday. You may bring your car up and unload but it must then be returned to exhibitor parking.

***Keep this class list for the fair.

**Send all light horse entries to:
cookshirelighthorse@hotmail.ca
819-578-3609 after 6 p.m.**